



**TRANSPORTS REGIONAUX
COMITÉ DE LIGNES
Ligne Royan-Saintes-Angoulême
COMPTE-RENDU**

15 octobre 2018, 17h45, Cognac
PRESIDÉ PAR M. J. EMON ET W. JACQUILLARD

Présents :

• **A la tribune :**

- Monsieur Jacky EMON, Conseiller régional délégué aux Ter et à l'intermodalité, Région Nouvelle-Aquitaine,
- Monsieur William JACQUILLARD, Conseiller régional délégué aux Gares et à l'Intermodalité, Région Nouvelle-Aquitaine,
- Madame Lucille FERNON, Responsable de bassin de mobilité, Région Nouvelle-Aquitaine,
- Monsieur Olivier CHAUVET, Direction de la Production TER Nouvelle-Aquitaine, SNCF Mobilités,
- Monsieur Bernard DUBOIS, Direction Marketing et Service TER Nouvelle-Aquitaine, SNCF Mobilités,
- Madame Bénédicte MAZIERES, Directrice du pôle Clients et Services, SNCF Réseau.

• **Dans la salle (ayant signé la feuille de présence) :**

- Madame Florence ABELIN, Manageuse de ligne, SNCF Mobilités
- Monsieur Claude MOIZANT, Retraité SNCF
- Madame Isabelle LOULMET, CESER
- Madame Pascaline BRISSET, Usagère
- Monsieur Nicolas BOR, SNCF
- Monsieur Christian BROUCARET, FNAUT
- Monsieur Michel DESHAYES, Retraité SNCF
- Monsieur Guy DEWEVRE, Grand Cognac
- Monsieur Florian LEBRUN, SNCF
- Monsieur Nicolas LEDOUX, SNCF
- Madame Pascale DUBRULLE, CFDT Cheminots
- Monsieur Anouck RAINON, CFDT Cheminots
- Madame Nathalie GOURDET, Grand Cognac
- Monsieur Matthieu CARLESSO, Grand Cognac
- Madame Sandra MARSAUD, Députée
- Monsieur Xavier LEBOSSÉ, Directeur CITRAM
- Monsieur Michel GOURINCHAS, Maire de Cognac
- Monsieur Marc BERNARD, UNSA
- Monsieur Muller VINCENT, DIRCAB Marans,
- Madame Marine ORY, Chargée de mission, Département Charente
- Monsieur Jérôme SOURRISSEAU, Président du Grand Cognac,

- Madame Aude SOURIAU, Direction des transports routiers de Voyageurs, Région Nouvelle-Aquitaine
- Madame Evelyne DELAUNAY, suppléante Député à R. GERALD,
- Monsieur Emile LUSIGNAN, Collaborateur Député J.P. ARDOUIN,
- Madame Elisabeth DUMONT, Maire de Gondeville.

Ordre du jour :

- Point 1 : Présentation des résultats 2017-2018,
- Point 2 : L'offre TER au service annuel 2019,
- Point 3 : Présentation des opérations d'infrastructure.

En pièces jointes :

- *Présentation Région*
- *Présentation SNCF Mobilités*
- *Présentation SNCF Réseau*

Introduction des Présidents de séance

Monsieur Jacky EMON, Conseiller régional délégué aux Ter et à l'intermodalité, et Monsieur William JACQUILLARD, Conseiller régional délégué aux gares et à l'intermodalité accueillent les participants et les remercient de leur présence à ce comité de ligne, dédié à la ligne N°7 Angoulême – Saintes – Royan.

Ils précisent que cette réunion est filmée et retransmise en direct.

Ils rappellent l'actualité particulière de cette ligne, qui a subi plusieurs événements : d'une part, la fermeture de la ligne Saintes-Royan pendant 5 mois pour travaux, et d'autre part, la pose de limitations de vitesse, qui ont impacté les horaires et les temps de parcours. Cela a eu pour conséquence une baisse de la fréquentation, qui a été accentuée par les mouvements sociaux du printemps.

Néanmoins, les résultats de production Ter de l'année montrent une amélioration de la régularité des trains sur la ligne Angoulême-Saintes-Royan, avec de bons résultats en particulier sur la partie Saintes-Royan. Les indicateurs de suppression de trains sont également bons et répondent aux objectifs fixés.

Ils rappellent le contexte de cette ligne, la 2^{ème} la plus fréquentée du Nord de la Nouvelle Aquitaine, qui présente un enjeu fort de correspondances avec les TGV à Angoulême et donc qui requiert une exigence forte de régularité.

Ils informent de l'harmonisation de la tarification à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, qui a conduit à des ajustements des tarifs qui existaient jusqu'alors sur le territoire de l'ex Poitou-Charentes. Dans ce cadre, la Région a mis en place une tarification Jeunes très attractive, ainsi qu'une tarification pour les groupes scolaires et des billets « petit prix » vendus en ligne uniquement.

En tant que cheffe de file de l'intermodalité, la Région a mis en place, depuis le 16 juillet 2018, le Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine (Nouvelle-Aquitaine Mobilités) qui regroupe, à ce jour, 22 autorités organisatrices. Les

objectifs de ce syndicat sont notamment de coordonner les différentes offres de mobilité et de mettre en place un système d'information multimodale à l'échelle de la Nouvelle – Aquitaine. Ce dernier – Modalis – a été mis en place le 28 septembre 2018 pour permettre des calculs d'itinéraires multimodaux. Une carte billettique unique pour les différents modes va également être proposée aux abonnés en début d'année 2019.

La Région vise à proposer une offre Angoulême-Royan qui soit la réponse la plus proche possible du besoin, sur la base d'un volume journalier de 20 trains et malgré certaines difficultés liées à l'infrastructure ferroviaire.

Ils listent les améliorations en cours sur la ligne, dont notamment le programme de rénovation des gares, ainsi que la création de pôles d'échanges multimodaux et l'acquisition de nouvelles rames Regiolis entretenues à Saintes.

Partie 1 : Synthèse des éléments présentés en séance

Bilan production de l'année 2017 :

Ligne	Taux de régularité cumulé en 2017*	Evolution de la régularité par rapport à 2016	Taux de suppression cumulé en 2017	Evolution du trafic annuel 2017/2016
Angoulême – Royan	84,5%	+1,6%	1,7%	+5,9%
Saintes - Royan	95,5%	+0,1%	2,1%	-2,2%

* Objectif Région : 90%

Le taux de régularité cumulé des 8 premiers mois de l'année 2018 est en amélioration par rapport à 2017 sur la ligne : 89,4% sur Angoulême-Saintes-Royan et 96,6% sur Saintes-Royan.

Le taux de suppression cumulé depuis le début de l'année 2018 (hors travaux et grève) est également bon sur Angoulême-Saintes-Royan (de 1,0%) et repasse en dessous du seuil de 2%, depuis l'été, sur Saintes-Royan.

Depuis le mois de juillet 2017 avec l'ouverture de la ligne à grande vitesse SEA, les nouvelles correspondances à Angoulême ont eu un effet favorable sur la fréquentation.

Le premier semestre 2018 est marqué par une forte baisse de la fréquentation par rapport à 2017 (-23% à fin août), qui s'explique par la fermeture de ligne Saintes-Royan pour travaux entre le 6 novembre 2017 et le 12 avril 2018, ainsi que par la grève du printemps.

Chiffres clés :

Ligne	Nombre de voyageurs par jour	Longueur de la ligne	Nombre de gares/haltes	Nombre de trains par an
Angoulême – Royan	1 200	113 km	8	6200

Typologie du trafic :

Ligne	Part d'occasionnels	Part d'abonnés*
Angoulême – Royan	12%	88%
Saintes-Royan	18%	82%

* Abonnés répartis entre les déplacements Domicile-Travail et Domicile-Etudes

La ligne Angoulême-Saintes-Royan est très utilisée pour des déplacements occasionnels.

Principaux travaux en 2019 :

Lignes / Sections	Maintenance courante	Autres travaux programmés
Angoulême - Saintes	4h de travaux de jour sont prévus pendant 6 semaines en 2019 : <ul style="list-style-type: none">• du 11/02 au 01/03• du 30/09 au 18/10	
Saintes-Royan	7h de travaux de jour sont prévus pendant 4 semaines en 2019 : <ul style="list-style-type: none">• du 11 au 22/02• du 14 au 25/10	La mise en place d'une Traversée Voie Piéton en gare de Saujon sera réalisée en travaux de nuit du 4 au 20/04.

Partie 2 : Présentation du service annuel 2019 (SNCF Mobilités/ Région Nouvelle-Aquitaine)

La Région précise que les horaires présentés en séance peuvent être amenés à évoluer encore légèrement d'ici leur mise en service au 9 décembre 2018.

Par ailleurs, suite aux travaux de régénération de la ligne Saintes-Royan, un relèvement de vitesse à 120 km/h aura lieu en avril 2019, et permettra la mise en place d'une offre de meilleure qualité (temps de parcours réduits et meilleures correspondances).

La principale évolution horaire concerne le repositionnement du train (864324) de 16h47 à 17h12 au départ de Royan, plus adapté aux déplacements travail/étude-domicile.

Partie 3 : Relevé des demandes d'adaptions de l'offre et questions diverses abordées en séance

Demandeur	Nature de la demande	Réponse Région / SNCF
Usager	Absence de correspondance TGV à Angoulême pour aller vers Bordeaux le matin	<p>Les services de la Région et de SNCF ont bien relevé cette absence de correspondance, qui n'a pu être solutionnée pour le changement de service du 9 décembre 2018.</p> <p>En revanche, il a été demandé à SNCF de proposer un horaire pour 2020 qui permette d'assurer la correspondance avec le TGV de 8h32 au départ d'Angoulême.</p> <p>Une autre piste serait de créer une ligne de transport routière à la demande entre Cognac et Pons en correspondance avec le TER Saintes-Bordeaux, et ainsi de relier Cognac à Bordeaux en un temps attractif et avec un tarif moindre que par Angoulême.</p>
Benoit Groussin, FNAUT Poitou-Charentes	<p>Les horaires du train Angoulême-Saintes arrivée 7h32, ne permettent pas de correspondre avec le 1^{er} TER Saintes-Royan à 7h31 au départ de Saintes. Même constat pour le train en provenance de La Rochelle arrivant à 7h31 à Saintes. Cette perte de correspondance est problématique pour les scolaires, notamment du lycée Atlantique de Royan.</p>	<p>Pendant les travaux Saintes-Royan, un bus de substitution a été mis en place pour assurer la continuité de service et permettre la desserte des scolaires du lycée Atlantique.</p> <p>A l'achèvement des travaux Saintes-Royan, la Région demande à SNCF d'apporter une solution ferroviaire pour permettre cette correspondance.</p> <p><i>Post-séance, SNCF Mobilités informe que cette correspondance pourra être rétablie suite au retour à vitesse nominale de la ligne Saintes-Royan (avril 2019).</i></p>
Usagère	Les grilles horaires ne font pas apparaître les correspondances à Saintes vers La Rochelle.	Il existe 2 allers-retours par jour Angoulême-Saintes-La Rochelle, qui sont numérotés 864 et qui sont précisés avec la mention « La Rochelle » sur la grille horaire. Ces trains

		permettent d'assurer la liaison sans rupture de charge.
Benoit Groussin, FNAUT PC	Le train de 14h39 au départ d'Angoulême a été maintenu, alors qu'il n'y a plus de correspondance TGV depuis l'été 2017 et qu'il est très mal rempli. Il aurait été plus pertinent de maintenir quotidiennement le train de 10h36 au départ d'Angoulême, permettant une correspondance systématique avec un TGV à destination de Paris.	SNCF Mobilités rappelle que le train de 14h39 est en correspondance avec un TGV arrivant à 14h13 à Angoulême, en provenance de Lille, CDG, Marne-la-Vallée et Massy. Les correspondances de l'ordre de 20min ont l'avantage d'être fiables. La Région demande à SNCF de creuser la faisabilité d'un maintien du train à 10h36 tous les jours.
Jean-Marie	Le matin, la première arrivée possible à Paris est à 9h59. Alors qu'il y a 20 ans, il était possible d'arriver à 9h30. Les collectivités du cognaçais ont pourtant financé 3M€ dans la construction de la ligne à grande vitesse.	La Région rappelle qu'elle a demandé plus d'arrêts TGV à Angoulême le matin, mais la Région n'a pas obtenu satisfaction, car ce n'était pas compatible avec les demandes de trains directs Bordeaux-Paris.
Michel Gourinchas, maire de Cognac	La Communauté de communes de Cognac a financé la LGV pour un service pire qu'avant. Aujourd'hui, la première arrivée à Paris est à 10h04. Peut-on placer un Ter pour obtenir la correspondance avec le TGV de 6h14 pour Saintes et Cognac ?	Pour permettre une correspondance avec le TGV de 6h28 à Angoulême, il serait nécessaire de créer un Ter à environ 5h20 au départ de Saintes. Cela impliquerait une création d'offre supplémentaire et une ouverture de la gare plus tôt. La Région n'a pas été sollicitée auparavant pour cette demande de correspondance, et ne l'a donc pas mise dans ses priorités. Si cette demande est fortement relayée par les collectivités de Saintes et de Cognac, et qu'il y a un vrai potentiel, la Région pourra la prendre en compte.
Usager	N'est-il pas possible dans un premier temps de créer un train, le lundi matin ou les lendemains de week - end de ponts, en correspondance avec le premier TGV vers Paris?	
Cognaçais	Les entreprises et cadres réfléchissent tout mode de transport confondu et peuvent privilégier de prendre un avion à La Rochelle pour rejoindre Paris. Mais à Cognac, le territoire est enclavé, et la seule solution pour rejoindre Paris est d'emprunter un TGV. D'où l'importance des	La Région demande à SNCF d'étudier la faisabilité technique de cette circulation supplémentaire. Cette option sera intégrée dans la liste des arbitrages à réaliser et confrontée aux questions financières.

	correspondances à Angoulême.	
Benoit Groussin, FNAUT PC	La zone du cognaçais est la plus mal desservie en termes d'accès à la LGV. Agen, Marmande, Arcachon, Périgueux, Bergerac arrivent une heure plus tôt à Paris.	
Benoit Groussin, FNAUT PC	La pertinence d'un renfort d'offre sur la ligne Saintes-Angoulême est d'autant plus forte que la ligne Saintes-Niort est de moins en moins attractive compte tenu de l'état de son infrastructure.	La Région partage le constat, et alerte SNCF compte tenu du chamboulement horaire qui va s'opérer au service annuel 2021.
Maire de Gondeville	La gare de Jarnac, située sur la commune de Gondeville, a une amplitude d'ouverture de son guichet réduite à 15h alors que les gares encadrantes de Châteauneuf et Cognac ont des amplitudes plus larges. Est-il possible de revenir sur cette décision prise sans consulter la mairie de Gondeville ?	Monsieur William Jacquillard rappelle que cette décision a été prise suite à un rendez-vous avec le maire de Jarnac au mois de novembre 2017, et en s'appuyant sur les chiffres de vente et de fréquentation de la gare. La distribution au guichet étant un dispositif vivant qui peut être ajusté au besoin, il est proposé un rendez-vous spécifique avec la maire de Gondeville pour traiter cette question, auquel sera associée notamment l'Agglomération de Cognac.
Michel Gourinchas, Maire de Cognac	Les travaux sur la ligne Cognac-Angoulême sont-ils terminés, car il semble que ça « secoue » beaucoup sur la ligne ?	La Région indique que la régénération de la ligne Saintes-Cognac-Angoulême a été réalisée en 2010. 64 km ont été régénérés mais il reste 11 km à réaliser et à programmer. Il y a également le projet de modernisation de la signalisation pour relever la vitesse à 140 km/h et fluidifier le trafic, qui a été repoussé notamment pour des contraintes de disponibilité des ressources spécialisées. La Région insiste auprès de SNCF Réseau pour que les travaux de régénération de la voie et de la signalisation soient mutualisés en 2021.

		SNCF Réseau confirme que ces travaux de voie et de signalisation sont programmés au premier semestre 2021.
Benoit Groussin, FNAUT PC	Sur la partie rénovée de la ligne Saintes-Royan, la qualité de roulement n'est pas bonne.	SNCF Réseau rappelle que les travaux de Saintes-Royan ont été réalisés sur 24km pour remplacer les traverses et renforcer la plateforme sur 11km. Ces travaux ont été externalisés à une entreprise qui a les qualifications nécessaires. Les conditions météorologiques difficiles (fortes pluies) ont conduit à des retards des travaux, amenant au report d'une semaine de la réouverture de ligne. Il est rappelé que quand une ligne est ouverte, les travaux ne sont pas forcément achevés et peuvent se poursuivre après la reprise des circulations. SNCF Réseau informe que le chantier a eu des déboires, avec 3 zones identifiées comme fragiles, et avec une nécessité de changer le rail qui présente un défaut sans doute lié à la pose. Aujourd'hui, des analyses contradictoires sont en cours avec les services juridiques. Un ralentissement à 40 km/h a été posé pour que les circulations roulent en sécurité. Des moyens SNCF sont mobilisés pour lever cette limitation de vitesse d'ici la fin d'année. Le relèvement de vitesse à 120 km/h n'est pas remis en cause, et est toujours prévu en avril 2019. D'autres travaux de finalisation restent à réaliser, dont l'évitement de Pisany.
Conducteur de train de la ligne Angoulême-Royan	Il avait été annoncé un relèvement de vitesse à 120 km/h au mois de décembre. Aujourd'hui, il est repoussé à avril. Les exemples sur d'autres lignes ne sont pas rassurants : pourquoi va-t-on moins vite avant qu'après les travaux ?	
Cheminot	Sans attendre de découvrir les non-conformités à la réception du chantier, ne	SNCF Réseau informe qu'il y a bien des équipes SNCF qui suivent et contrôlent le

	peut-on pas mobiliser des équipes SNCF pour assurer un suivi fin du chantier, comme c'était le cas avant ? Des potences ont été récemment posées, entre Beillant et Cognac. Est-ce en vue de la pose d'une nouvelle LTV ?	chantier sur place tous les jours. SNCF Réseau ayant la responsabilité du chantier, il ne peut se dérouler sans la présence du personnel d'encadrement de la SNCF. Aucune nouvelle LTV n'est programmée.
Usager	Quelles sont les clauses de pénalité en cas de non-conformité et ces clauses sont-elles appliquées?	SNCF Réseau confirme bien qu'il y a des pénalités importantes qui sont appliquées. Dans le cas de ce chantier, une procédure juridique est en cours.
Benoit Groussin, FNAUT PC	La FNAUT a posé à Patrick Jeantet, Président de SNCF Réseau, la question des malfaçons rencontrées en Poitou-Charentes (Saintes-Niort, La Rochelle-Niort, Limoges-Poitiers), car cela donne l'impression d'une concentration des déboires en Poitou-Charentes.	SNCF Réseau précise qu'il ne s'agit pas de difficultés spécifiques aux lignes 7 à 9.

Monsieur Jacky Emon rappelle que la Région finance aux 2/3 des travaux de régénération de la ligne Saintes-Royan, qui a été sauvée grâce au partenariat avec le Département de la Charente-Maritime, ainsi qu'une participation de l'Etat et de SNCF Réseau pour rassembler le budget de 34,9 M€. Le financement de la régénération du réseau n'est pourtant pas des compétences de la Région, ni même des autres collectivités locales. La dégradation de la vitesse de circulation est insupportable voire choquante, alors que l'infrastructure vient d'être régénérée.

Michel Gourinchas, Maire de Cognac, alerte sur la situation actuelle de Naviland Cargo, plateforme de transport combiné située en gare de Cognac, suite à l'annonce de sa fermeture d'ici la fin de l'année 2018. La raison invoquée est un volume insuffisant de conteneurs venant des maisons de négoce. Suite à des publications dans la presse locale, et dans un contexte de recherche de réduction de l'impact écologique sur la planète, les maisons de négoce ont annoncé être prêtes à remettre (ou à mettre) sur le rail les cargaisons de spiritueux. Le Maire a demandé un délai de 3 mois supplémentaires en 2019 à Naviland Cargo, pour donner le temps aux maisons de négoce et aux élus de proposer une solution. La FNAUT informe avoir tenu une conférence de presse dans l'après-midi sur ce sujet, et soulève, notamment, le problème de la qualité des sillons fret.

Partie 4 : Relevé des demandes formulées en ligne sur le module de concertation de la Région

Demandeur	Nature de la demande	Réponse Région/SNCF
Royanaise	Serait-ce possible d'avoir de meilleures connexions à Saintes pour qui veut faire un Bordeaux-Royan ? Ces bonnes connexions existent pour l'instant le vendredi en fin d'après-midi (tôt) et le dimanche soir. Le reste du temps, le délai d'attente à Saintes est dissuasif (et fait préférer Blablacar...). L'alternative par Angoulême est le plus souvent tout aussi peu intéressante (et plus chère). Merci	Il existe 6 relations entre Royan et Bordeaux avec un temps de parcours variant de 2h25 à 2h43 (arrivée 8h33, 10h24, 14h20, 16h27, 18h34, 19h37). Les temps de correspondance de 5min sont peu recommandés car peu fiables en cas de retard du 1 ^{er} train. Les contraintes horaires de correspondances à Angoulême d'une part et à Bordeaux d'autre part, limitent les possibilités à Saintes. La Région reste toutefois attentive à ce sujet.

Monsieur Jacky EMON et Monsieur William JACQUILLARD précisent que les documents de présentation de la Région Nouvelle-Aquitaine, de SNCF Réseau et de SNCF Mobilités seront accessibles sur le site internet de la Région ainsi que le compte rendu du comité de ligne. Une adresse mail est également proposée pour d'éventuelles remarques, suggestions ou questions.

Ils remercient également l'ensemble des participants d'être venu assister au comité de ligne et précisent qu'une réunion aura lieu l'année prochaine.

Contacts auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine :

Direction des transports ferroviaires de voyageurs

Site de Bordeaux

Madame Lucille FERNON

Responsable de Bassin de Mobilité Charentes.

transports-ferroviaires@nouvelle-aquitaine.fr

Tel : 05 57 57 80 62